

## Communiqué de presse

---

### Morges révisé le volet mobilité de son Plan directeur communal

---

**Afin d'accompagner les nombreux développements urbains à venir, la Ville de Morges révisé le volet mobilité de son Plan directeur communal. Garantir un traitement équitable des différents modes de déplacement, sensibiliser les usagers aux impacts de leur mobilité ou encore réaliser en priorité les mesures planifiées dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), tels sont les objectifs principaux portés par la Municipalité.**

#### Une révision attendue

Amendé par le Conseil communal lors de son adoption en 2012, le volet mobilité de l'actuel Plan directeur communal nécessitait un complément. Les anciens principes contestés de report de trafic du centre-ville vers le Nord de la commune sont abandonnés et ont fait place à une vision d'ensemble équilibrée : réaménager le réseau en priorisant les modes de déplacement suivant les différentes vocations des tronçons routiers existants. Pour le trafic de transit, un principe prime : limiter les nuisances en privilégiant le chemin le plus court. Équilibrer les flux de trafic entre le Nord et le Sud de l'autoroute, disposer d'une armature routière lisible, fonctionnelle et performante ou encore garantir la cohabitation entre les modes au centre-ville sont autant d'objectifs poursuivis par la Municipalité.

#### Des objectifs assumés

Afin d'y parvenir, la Municipalité souhaite agir sur trois axes complémentaires en vue de soutenir le report modal : garantir l'expansion et l'attractivité du réseau de transports publics, réaménager les espaces publics entre la gare et le lac au profit des modes doux ainsi que maîtriser le stationnement. Les objectifs en matière de stationnement public sont ainsi pleinement intégrés. Il s'agit d'éviter le trafic de recherche de place, de favoriser l'accessibilité au centre-ville pour les visiteurs et clients des commerces ainsi que de dégager les marges de manœuvre nécessaires au réaménagement de l'espace public, notamment dans les secteurs de la Gare, du Parc des Sports ou encore le long des quais.

#### Une vaste consultation publique et une exposition

Les éléments de cette révision sont soumis à la consultation publique dans le cadre d'une exposition se tenant à l'Espace 81 du 24 avril au 18 mai. La population est cordialement invitée à prendre connaissance des réflexions en cours ainsi qu'à faire part de ses attentes pour la mobilité de demain. Les groupes politiques siégeant au Conseil communal sont consultés individuellement dans le cadre de cette exposition. Des visites guidées sont également organisées sur demande. Les observations, remarques et attentes récoltées permettront d'enrichir le dossier avant examen auprès des instances du Canton.

*Le vernissage de l'exposition se déroulera le mardi 24 avril, à 18h, à l'Espace 81.*

La Municipalité

Morges, le 24 avril 2018

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Eric Züger, Municipal, Urbanisme, constructions et mobilité +41 (0)79 469 28 74

Mme Anouk Paltani, cheffe du service, Urbanisme, constructions et mobilité +41 (0)79/722 59 02

---